



République Française
COMMUNE DE CHAMONIX-MONT-BLANC
COMPTE RENDU

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 26
Représentés : 3
Absents : 0

Le Jeudi 3 Décembre 2020, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de Chamonix Mont-blanc, s'est réuni Salle Michel PAYOT au Majestic, sous la présidence de **M. Eric FOURNIER,**

Etaient présents :

M. Eric FOURNIER, Mme Aurore TERMOZ, M. Bernard OLLIER (EN VISIO), M. Claude JACOT, M. Jean-Michel COUVERT, Mme Elisabeth ALVARINAS, Mme Marie Noëlle FLEURY, M. Hervé VILLARD, Mme Juliette MARTINEZ, Mme Karine MIEUSSET, M. Laurent COLLIGNON, Mme Michèle RABBIOSI, M. Patrick DEVOUASSOUX, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, M. Yvonick PLAUD, Mme Léa DEVOUASSOUX, M. Pierre CARRIER (EN VISIO), Mme Charlotte DEMARCHI, M. Jonathan CHIHI-RAVANEL, M. François-Xavier LAFFIN, M. Patrick BETTIN (EN VISIO), Mme Isabelle MATILLAT, M. Olivier NAU, Mme Françoise TRAPPIER, M. Jean FABRE (EN VISIO), Mme Isabelle COLLE (EN VISIO)

Absent(e)s représenté(e)s :

Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à M. Claude JACOT, Mme Elisabeth CHAYS donne pouvoir à Mme Michèle RABBIOSI, Mme Aurélie BEAUFOUR donne pouvoir à Mme Aurore TERMOZ

Secrétaire de séance : Mme Juliette MARTINEZ

ADMINISTRATION GENERALE

Communications du Maire

M. Eric Fournier ouvre la séance à 18 H15.

Une minute de silence est d'abord observée à la mémoire de M. Valéry Giscard D'Estaing, Président de la République de 1974 à 1981, décédé hier. Il rappelle qu'il était parfois venu skier dans la Vallée.

M. Eric Fournier évoque la situation sanitaire, préoccupante, et les décisions à venir sur les remontées mécaniques. Les décisions sont regrettables car les stations avaient travaillé longtemps sur un protocole sanitaire, un long travail de concertation, travail devenu inutile comme nous l'avons appris quelques minutes après une séance de travail, un accord européen est en train de se dessiner, visant à fermer les remontées mécaniques. La commune et les stations ont travaillé en concertation pour examiner toute possibilité pour les activités.

Le taux d'incidence est encore fort, et nous avons un record national. Mais il faut expliquer, faire de la pédagogie sur ce qui pourrait être envisagé, ce qui a été insuffisant sur ce domaine jusque-là,

Le Préfet de Haute-Savoie réunit plusieurs fois par semaine les maires et représentants socio-professionnels, il est remercié, pour évoquer la situation. Il adopte des positions équilibrées. Il est essentiel d'avoir une visibilité sur ce qui pourrait être fait, quelles pratiques, quels domaines d'activité. Une discussion constante se pratique. La proposition du Département de la Haute-Savoie est que les remontées mécaniques, qui donneraient accès à une piste de ski, resteraient fermées. Si ce n'est pas le cas, il pourrait y avoir ouverture pour les piétons. La pratique sportive libre et les remontées mécaniques pourraient continuer, dans le respect des règles sanitaires. Ce pourrait être le cas pour les pistes de fond de Chamonix dès mercredi. Nous avons des cartes à jouer, des produits à mettre en avant. Les conséquences économiques seront extrêmement importantes, quelques centaines d'employés dans les remontées mécaniques, des milliers dans l'hôtellerie et la restauration, les commerces.

Il sera mis en place une foire aux questions, avec des infos disponibles dès que la commune les aura, les précisions sur les connaissances, des décisions sûres ou à prendre. La collectivité pourra apporter tout élément qu'elle pourra prendre et valider.

Il était possible de prendre d'autres décisions avec un protocole. Il faudra s'adapter, mettre en avant tous les produits et activités possibles. On est très conscient de notre responsabilité sur le plan sanitaire, mais il nous faut assister le milieu économique.

M. Eric Fournier remercie les services pour leur réactivité. Une commission spécifique sera mise en place pour la mise en valeur de nos activités. S'agissant des aides économiques, il faut compléter pour aider les secteurs très en difficulté. Il y aura lieu d'évoquer les activités fermées et celles ouvertes mais très impactées par une ouverture partielle. La collectivité devra avoir une réactivité très forte pour s'adapter et aider.

La commune réfléchit aussi à une politique de dépistage qui pourrait s'organiser juste avant les congés de Noël.

Mme Aurore Termoz évoque l'adaptation des services, notamment au niveau de la police municipale qui sera renforcée pour l'accueil du public. Des tests PCR seront organisés avant et pendant les vacances. Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie donne 5 000 tests. Les modalités pratiques seront évoquées ultérieurement.

M. Eric Fournier fait part du lien constant avec les acteurs du milieu de la montagne, le désir d'aide et de recherche de solutions ne leur faveur.

Monsieur Eric Fournier annonce la création pour les commerçants de la plateforme « Mon commerce à Cham ».

M. Jonathan Chihi-Ravanel détaille cette plateforme, qui concerne aujourd'hui 80 commerçants, dont une trentaine propose des produits à la vente.

M. Eric Fournier remercie les services et ses élus, la vie communale continue, les travaux aussi, la mise en route de la viabilité hivernale le 15 novembre, les travaux des ateliers, les travaux des parkings de Praz et de la Flégère, la pause des passerelles sur l'Arve, les tennis, les pistes cyclables, la ligne ferroviaire et les ponts-rails, la fibre optique en vue de son déploiement pour le raccordement de 22 000 prises dans les foyers, avec une priorité dans les secteurs mal desservis. Il évoque aussi la fibre qui traverse le tunnel des Montets, l'aménagement numérique est une réalité.

M. Eric Fournier évoque la participation de l'épicerie sociale à la collecte alimentaire, l'ouverture des médiathèques, le règlement local de publicité qui a reçu un avis favorable du commissaire-enquêteur.

- Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 10 et 22 juillet 2020

Les comptes rendus des conseils municipaux sont approuvés à la majorité.

Deux abstentions Mme Isabelle Colle et M. Jean Fabre

M. Jean Fabre s'abstient, en raison de l'évocation lors de la séance du 22 Juillet 2020 du fond intermodal du tunnel du Mont Blanc. Il sollicite un débat sur l'intermodalité en Conseil Municipal.